

nale inaugurée par le présent gouvernement, et l'autre, est la période de 1869 à 1879.

La valeur des importations d'effets déclarés pour la consommation, de 1879 à 1889, a été de \$1,027,923,231, et les droits perçus sur ces importations—que la chambre doit considérer comme autant de taxes véritablement imposées par le pays—se sont montés à \$204,731,298. Durant la période de 1869 à 1879, sous le régime d'un tarif de revenu, la valeur des importations d'effets déclarés pour la consommation fut de \$103,006,507, et les droits perçus se montèrent à \$128,269,884. En d'autres termes, durant les dix dernières années—période de la politique nationale, on a prélevé sur le peuple, au moyen de douane et d'accise, la somme de \$76,461,414 de plus que durant les dix années précédentes.

La droite pourrait me dire : mais, nos importations ont été plus considérables de 1879 à 1889 qu'elles ne l'ont été de 1869 à 1879, et elle aurait raison. Je manquerais de sincérité si je ne reconnaissais pas que les importations, durant cette dernière période, ont été moindres et que leur valeur a été de \$24,916,724 au-dessous de la valeur des importations de la décade suivante. Mais je déduirai ce montant des droits additionnels perçus, et il nous restera \$52,500,000 pour représenter les droits supplémentaires de plus payés par le peuple durant la période de la politique nationale.

Ainsi, prenant les importations pour base, et comparant la valeur respective des importations des deux décades que je viens de mentionner, nous trouvons que le gouvernement a prélevé sur le peuple, au moyen de droits de douane, entre cinquante et soixante millions de piastres de plus, qu'il n'a prélevé durant la période du tarif de revenu. Que la chambre examine ce que représente une taxation de cinquante ou soixante millions de piastres pendant dix années, sur une population de quatre ou cinq millions d'âmes. Chacun peut voir que c'est une saignée continue pratiquée sur chaque habitant du pays ; aussi, chaque habitant du pays le sent, et les symptômes qui se manifestent partout le démontrent.

La droite devrait ne pas méconnaître ces faits, et si elle les appréciait comme je sais les apprécier, moi-même, il me semble que, au lieu de proposer des changements dans le tarif, changements destinés à augmenter encore les charges du pays, elle proposerait des changements destinés à alléger ces mêmes charges, et qu'une ère d'économie serait inaugurée de manière que le pays, avec moins de revenu provenant de la vente de ses récoltes, se trouverait réellement plus riche, parce que le gouvernement et ses fonctionnaires auraient moins soutiré en taxation.

Certains membres de la chambre ne sont pas prêts, peut-être, à admettre que les taxes soient aussi nuisibles, ou qu'elles ne fongent qu'à appauvrir le pays. Lorsque nous voyons la droite applaudir le ministre des finances, il semblerait que les taxes sont un bienfait pour le pays. J'ai remarqué que tous les changements dans le tarif, qui augmentaient les droits, étaient accueillis avec plaisir par les honorables membres de la droite. Il se réjouissent de ces changements, ils battent des mains, comme si un événement heureux était arrivé. Ils se réjouissent de ce que le ministre des finances impose des taxes plus élevées sur chaque consommateur qui achète un article pour son propre usage, ou pour sa famille.

L'honorable premier ministre eut occasion, un jour, de nous laisser entrevoir la présente situation ; mais, croyant avoir découvert le moyen de la détourner, il ne craignait pas d'admettre que, si ce qui nous menaçait alors devenait une réalité, nous ne pourrions le supporter.

Je vais lire les propres paroles de l'honorable chef de la droite. Lorsque le gouvernement projetait la construction du chemin de fer du Pacifique, entrevoyant les grandes dépenses que cette entreprise entraînerait, sir John A. Macdonald, d'après le rapport du *Hansard*, page 1053, année 1880, s'exprime comme suit :

Je crois que les terres pourront devenir productives en vertu de la présente résolution qui assurera la construction complète de ce chemin. L'ouverture de cette immense région, la possession d'une magnifique voie ferrée reliant les deux océans, et tout cela sans, accroître aucunement les charges du pays, ou sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taxes.

Que l'on veuille donc bien se rappeler ces paroles. A la date que je viens de mentionner, sir John A. Macdonald, le chef du gouvernement, reconnaissait que l'on n'augmentait les charges du pays qu'en augmentant les taxes. Les taxes étaient considérées par lui alors comme un fardeau sur le peuple, et il continuait :

Nous pouvons construire tout ce chemin au moyen de la vente des terres possédées par nous à titre de dépôt sacré pour couvrir les frais qu'entraînera la construction du chemin de fer du Pacifique.

Il disait, de plus, à la page 1057 des *Débats* :

A mesure que la construction du chemin progressera, la vente annuelle des terres sera plus que suffisante pour couvrir tout le coût possible de cette voie ferrée. En sus de tout cela, il ne faut pas perdre de vue que nous introduirons dans tous ces territoires une énorme population qui deviendra rapidement dans les prairies, sans avoir à travailler péniblement comme le peuple d'Ontario et de Québec, qui est obligé d'abattre les forêts, une population de consommateurs d'effets impossibles qui contribueront au revenu public. Nous tirerons ainsi de cette région un grand revenu indépendamment du produit des terres. Y a-t-il donc un danger quelconque que le pays devienne surchargé d'impôts, ou se trouve jamais sous un régime d'oppression ?—Aucun.

Tel était l'avis de l'honorable premier ministre en 1880, lorsque le gouvernement entreprenait de continuer la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. Il déclarait alors au pays que le gouvernement n'avait pas l'intention d'augmenter les charges du pays pour construire cette voie ferrée. Mais, M. l'Orateur, deux années s'écoulèrent et le gouvernement modifia son programme. Il fit ce fameux marché avec la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, qui entreprit de terminer la construction de ce chemin. Le gouvernement déclara qu'il voulait se libérer sur un syndicat de la lourde responsabilité de construire ce chemin, et c'est sur ce changement de situation que l'honorable premier ministre exprima l'opinion que nous venons d'exposer sur la question de savoir si les taxes ou l'augmentation des taxes étaient un fardeau sur le peuple.

Les honorables membres de la droite ont paru accepter comme un bienfait l'augmentation des taxes et, en 1882, après que le gouvernement eut fait un contrat avec le syndicat, l'honorable premier ministre, en réponse à l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton), qui avait fait une motion relativement à la manière dont le gouvernement disposait des terres publiques, s'exprima comme suit :

L'honorable monsieur nous dit, M. l'Orateur, que nous ferions mieux de coloniser les terres que de les vendre.